

## Multilingua International GbR

Berliner Freiheit 26  
D-53111 Bonn

représentée par :  
Tanja Fischer  
Maria João Vargas-Schlüter



Tél. : +49-(0)228-92 89 318

Fax : +49-(0)228-92 89 322

E-mail : [info@multilingua-international.com](mailto:info@multilingua-international.com)

### Conditions générales

#### Préambule

Les Conditions générales s'appliquent à toutes nos transactions commerciales avec nos clients. La validité des Conditions générales du client présuppose que nous les avons expressément reconnues selon le cas. Les CG sont reconnues par les clients avec la passation d'une commande et s'appliquent pendant toute la durée de la relation d'affaires. Pour les affaires consécutives il n'est plus nécessaire de s'y référer.

#### 1. Mandats

Les mandats doivent permettre de reconnaître sans aucun doute l'objet de la transaction. Les accords verbaux ainsi que les modifications des mandats ne sont valables que sous réserve de notre confirmation écrite. Nous ne répondons pas des retards ou des défauts d'exécution survenus en raison d'indications inexactes, incomplètes, équivoques et illisibles du mandant, y compris celles dans les directives de traduction. Nous sommes en droit de nous départir d'un mandat après confirmation sans réserve si un renseignement à propos du client qui nous est parvenu ultérieurement n'est pas satisfaisant. Le mandant doit mettre spontanément à la disposition du traducteur, lors de la passation de commande, les informations et documents qui sont nécessaires à la création de la traduction (glossaires du mandant, illustrations, dessins, tableaux, abréviations, etc.)

#### 2. Exécution par des tiers

Nous pouvons nous servir de tiers pour l'exécution de toutes les transactions, dans la mesure où nous l'estimons utile ou nécessaire. Nous ne répondons que d'une sélection minutieuse. Le contact entre le donneur d'ordre et un tiers employé par nous n'est permis qu'avec notre consentement. En principe, la relation d'affaires n'existe qu'entre le donneur d'ordre et nous.

#### Particularités pour la traduction et la publication assistée par ordinateur

Sauf stipulation contraire écrite, les prix offerts sont, pour les prestations de traduction, les prix par ligne traduite. Une ligne compte 53 frappes maximum, espaces compris. Les lignes plus longues sont converties en conséquence en lignes de 53 frappes maximum. Un taux minimum est calculé, si le prix à la ligne convenu multiplié par le nombre de lignes ne dépasse pas le taux minimum. Les certifications, adaptations de textes publicitaires en langue étrangère, localisation Web et logicielle, rédaction de textes, travaux de composition et d'impression, travaux de formatage et de conversion, corrections, suppléments exprès, la création et l'extension d'une liste terminologique ou d'un glossaire sont facturés séparément selon la dépense effective ou après accord. Pour les traductions volumineuses, le traducteur peut demander l'avance objectivement nécessaire pour l'exécution du mandat. Dans des cas justifiés, il peut faire dépendre la remise de son travail du paiement anticipé de ses honoraires totaux. Si la traduction dépasse, dans son étendue et son degré de difficulté, les conventions prises lors de la passation de la commande ou si des délais de remise sont fixés plus tôt que convenu, le traducteur est en droit de relever ses honoraires conformément au travail supplémentaire.

#### Particularités des mandats par le biais de notre service d'interprétation, du porte-parole et de foire

Le temps requis par l'interprète/porte-parole/personnel linguistique pour le déplacement jusqu'au lieu d'intervention et retour est remboursé au taux horaire estimé pour la prestation, en plus du temps d'intervention et de présence, sauf convention contraire. Les frais encourus (frais de trajet, d'hôtel et de repas, etc.) sont à la charge du mandant. Sous réserve d'une convention contraire, l'heure supplémentaire est payée avec un supplément de prix de trente pour cent. Les heures entamées sont considérées comme heures entières et les jours entamés comme jours entiers.

#### 4. Prestations

Les prestations qui nous sont confiées et que nous acceptons sont exécutées par nos soins selon le mandat et les présentes CG. Une prestation dépassant le cadre du mandat n'est pas due. En cas d'annulation du mandat nous sommes en droit de facturer au client des frais d'annulation et un manque à gagner allant jusqu'à cent pour cent des honoraires convenus.

## Multilingua International GbR

Berliner Freiheit 26  
D-53111 Bonn

représentée par :  
Tanja Fischer  
Maria João Vargas-Schlüter



Tél. : +49-(0)228-92 89 318  
Fax : +49-(0)228-92 89 322  
E-mail : [info@multilingua-international.com](mailto:info@multilingua-international.com)

### **Particularités pour la traduction et la publication assistée en langue étrangère**

Sauf convention écrite contraire, nous créons et livrons une traduction de travail. Les certifications, publications, rédactions et adaptations de textes publicitaires en langues étrangères, localisation de Web et logicielle, rédaction de textes, travaux de composition et d'impression, travaux de formatage et de conversion, corrections, mandats urgents, la création, l'extension et l'application d'une terminologie déterminée ou d'un glossaire doivent être indiquées en temps utile lors de la passation de commande pour que nous puissions prendre les mesures appropriées. Nous ne répondons pas des informations ou termes inexacts, peu clairs, incomplets, erronés et faux à l'intérieur des textes sources, modèles, informations et lexiques mis à disposition par le client ou dans la formulation du mandat. Pour les mandats urgents qui rendent nécessaire la répartition de la prestation entre plusieurs collaborateurs, aucune garantie ne peut être assumée quant à une terminologie homogène. Les prétentions en dommages-intérêts et réductions des factures sont exclues. La création ou l'extension d'une terminologie ou d'un glossaire n'est effectuée qu'après accord explicite. Une condition est que suffisamment de documents, par exemple les bases de données terminologiques, les traductions antérieures, les lexiques ou glossaires soient mis à disposition lors de la passation de commande.

### **Particularités des mandats par le biais de notre service d'interprétation, du porte-parole et de foire**

Le client est tenu, pour les mandats susmentionnés, de nous indiquer en temps utile le type de prestation (p. ex. pour l'interprétation s'il s'agit d'interprétation de négociation, simultanée ou consécutive, etc.), la technique requise, le lieu et la date exacts de l'intervention ainsi que les interlocuteurs. Le client s'engage à mettre à notre disposition rapidement, mais au minimum une à deux semaines avant le début de l'intervention, des matériels d'initiation correspondants, et si nécessaire, d'héberger nos traducteurs dans un hôtel convenable proche du lieu d'intervention.

### **5. Délais de livraison et livraison partielle**

Les délais de livraison sont indiqués au mandant en notre âme et conscience. Il ne peut s'agir que de délais prévisionnels. Une livraison est considérée comme effectuée lorsque la traduction a été envoyée de façon prouvée (protocole d'envoi) au client.

### **6. Dérangements, force majeure, fermeture et restriction de l'exploitation, erreurs de réseau et de serveur, virus**

Nous ne répondons pas des dommages causés par un dérangement de notre exploitation, en particulier par force majeure, par exemple événements naturels, grèves, perturbations de trafic, retards dus à la circulation, erreurs de réseau et de serveur, des erreurs de connexion et de transmission qui ne peuvent nous être attribuées et de toute autre perturbation ainsi que de l'absence de traducteurs. Nous sommes en droit en pareil cas de nous départir entièrement ou partiellement du contrat. Il en va de même lorsque nous devons pour justes motifs fermer ou restreindre totalement ou partiellement l'exploitation, notamment le service en ligne, certains jours ou pour un certain temps. Nous ne répondons pas des dégâts causés par les virus, chevaux de Troie, outils de numérotation automatique, spam ou données comparables. Nos systèmes informatiques (réseau, work stations, programmes, fichiers, etc.) sont régulièrement vérifiés pour constater la présence de virus et données de ce genre. En cas de livraisons de fichiers par DFU (modem), e-mail ou autres transmissions à distance, le client est responsable d'une vérification définitive des virus et données des fichiers de données et de texte transmis. Nous ne reconnaissons pas les éventuelles prétentions en dommages-intérêts. La transmission électronique a lieu aux risques du client. Nous ne répondons pas des textes et données défectueux, incomplets ou perdus du fait de la transmission électronique.

### **7. Acceptation**

L'acceptation de la prestation ou de la livraison, y compris les livraisons partielles, est une obligation principale du client. Si le client refuse ou omet l'acceptation, il se trouve sans autre sommation en demeure pour la prise en charge et répond de tous les dommages en découlant.

## Multilingua International GbR

Berliner Freiheit 26  
D-53111 Bonn

représentée par :  
Tanja Fischer  
Maria João Vargas-Schlüter



Tél. : +49-(0)228-92 89 318  
Fax : +49-(0)228-92 89 322  
E-mail : [info@multilingua-international.com](mailto:info@multilingua-international.com)

### 8. Réclamations

Dans les transactions commerciales, les réclamations ne sont reconnues que si elles sont faites par écrit, en cas de défauts manifestes, immédiatement après la transmission de la traduction ou la fourniture de la prestation, en cas de défauts reconnaissables immédiatement après la vérification à effectuer de la traduction ou de la prestation, en cas de défauts cachés immédiatement après leur découverte chez nous avec une désignation précise du défaut. Également dans les transactions non commerciales, les réclamations doivent être faites par écrit en indiquant précisément le défaut. Dans les transactions commerciales et non commerciales, en cas de défauts manifestes, à l'expiration de deux semaines après la transmission de la traduction ou après la fourniture de la prestation, en cas de défauts reconnaissables, à l'expiration de quatre semaines après la transmission de la traduction ou après la fourniture de la prestation, sinon à l'expiration de quatre semaines après la découverte par le client d'un défaut caché, toutes les réclamations pour défaut sont exclues. En cas de défauts justifiés, invoqués de façon conforme, nous avons le droit de corriger ou de refaire la traduction ou la prestation au moins deux fois, selon notre choix. Le client reste tenu d'accepter et de payer la prestation fournie. En cas d'échec de la correction ou d'une livraison de remplacement, les droits de garantie légaux sont remis en vigueur sauf convention contraire.

### 9. Retard de livraison, impossibilité, retrait et dommages-intérêts

Le client est en droit de se départir du contrat ou de procéder lui-même à la prestation en cas de retard de prestations, de correction et d'impossibilité de représenter ainsi que dans d'autres cas uniquement si le délai est considérablement dépassé et qu'il a fixé un délai supplémentaire approprié. Dans les transactions commerciales, nous ne répondons pas d'une livraison non conforme aux délais, en cas de non-exécution et de dommages-intérêts quel qu'en soit le motif, à l'exception de ceux causés intentionnellement et par négligence grave, ainsi que des aides à l'exécution et en cas de négligence légère uniquement dans la mesure où des obligations contractuelles essentielles ont été violées, et non pour des dommages consécutifs causés, d'autres dommages indirects et manques à gagner. La responsabilité est par ailleurs limitée, dans les transactions commerciales et non commerciales, en cas de négligence légère au double de la valeur facturée de la livraison ou prestation défectueuse et au maximum à vingt mille euros, ainsi que dans les transactions commerciales en cas d'intention délibérée et de négligence grave des aides d'exécution au triple de la valeur facturée de la livraison ou prestation défectueuse et au maximum à trente mille euros. La responsabilité pour dommages citée ici se limite toujours aux dommages directs typiques, prévisibles lors de la conclusion du contrat. Le montant des limites de la responsabilité est réduit à un tiers si le client est assuré contre les dommages. Le client est soumis à ses obligations de coopération. Il s'engage à vérifier chaque prestation que nous lui livrons pour en constater l'absence de défauts et l'utilité dans la situation concrète avant d'utiliser la prestation d'une autre manière. Nous ne répondons pas des dommages consécutifs, par exemple d'une impression défectueuse, si le client n'a pas rempli entièrement et en temps opportun son obligation de coopération.

### Particularités pour les traductions

Si le client veut publier le texte traduit ou l'utiliser à des fins publicitaires ou s'il souhaite que la traduction soit formulée dans un style déterminé, il doit mettre à disposition pour le texte à publier ou pour l'adaptation du texte publicitaire des informations claires, des glossaires et des directives de style et de texte. S'il conserve le silence sur les utilisations prévues susmentionnées lors de la passation de la commande, et si le texte est publié plus tard ou utilisé à des fins publicitaires, il ne peut pas demander de dommages-intérêts qui résultent du fait que la publication ou la publicité doive être répétée en raison d'une erreur de traduction ou d'une adaptation mal faite. En pareil cas nous nous réservons les droits découlant de la violation des prescriptions du droit d'auteur. Le client doit nous faire parvenir avant impression une épreuve corrigée pour approbation. S'il imprime sans notre validation, c'est entièrement à sa charge et il répond pleinement également des dommages consécutifs.

### 10. Cession

La cession par un client des droits découlant d'un contrat nécessite notre consentement écrit.

## Multilingua International GbR

Berliner Freiheit 26  
D-53111 Bonn

représentée par :  
Tanja Fischer  
Maria João Vargas-Schlüter



Tél. : +49-(0)228-92 89 318  
Fax : +49-(0)228-92 89 322  
E-mail : [info@multilingua-international.com](mailto:info@multilingua-international.com)

### 11. Conditions de paiement

Sauf convention contraire, le paiement doit être effectué dans les 14 jours à compter de la date de la facture à l'exclusion de toutes déductions, retenues et compensations. C'est la partie mandante qui est tenue au paiement. Si le client est insolvable ou n'est pas disposé à payer ou s'il existe des doutes fondés quant à sa solvabilité ou à sa disposition à payer, les factures peuvent devenir exigibles immédiatement. En pareil cas nous sommes autorisés à émettre la prestation ou la marchandise étape par étape contre paiement ou au choix à nous départir du contrat. Les paiements effectués sont irrévocables. Si des paiements partiels sont convenus, la totalité du montant restant est payable lorsque le client est entièrement ou partiellement en retard d'au moins deux paiements partiels consécutifs. Les dispositions du client sur la prise en compte des paiements ne sont pas contraignantes pour nous. Nous nous réservons le droit d'imputer des paiements à notre discrétion sur des créances et intérêts dus. En cas de retard de paiement, nous sommes en droit de nous départir du contrat à l'expiration d'un délai supplémentaire approprié ou de demander des dommages-intérêts pour non-exécution. Nous sommes en droit par ailleurs, après annonce préalable, d'exercer notre droit de retenue pour toutes les livraisons encore à faire ou d'exiger des paiements anticipés. Le client en demeure est tenu de remettre sur demande des marchandises livrées qui sont encore sous réserve de propriété. Par ailleurs nous sommes en droit d'exiger le paiement immédiat de tous les montants encore en suspens, y compris les montants différés. En cas de retard de paiement ou de report, nous sommes en droit de calculer les intérêts débiteurs usuels des banques à partir du premier jour du retard. En cas de dépassement du délai de paiement déterminé pour la première fois dans la facture, le client se déclare prêt dans la transaction commerciale à rembourser les intérêts débiteurs encourus au tarif usuel des banques.

### 12. Réserve de propriété et droit d'auteur

Jusqu'au règlement intégral de toutes les créances existantes envers le client, la prestation fournie, y compris tous les droits y afférents, reste notre propriété. Si la prestation de réserve est liée et traitée avec d'autres objets ou prestations tiers, nous acquérons la copropriété à la nouvelle chose ou prestation en proportion de la valeur de la marchandise ou prestation de réserve par rapport aux autres objets ou prestations. Nous nous réservons tous les droits à des résultats de travail éventuels de certaines prestations secondaires comme la création d'une terminologie spécialisée, d'un lexique ou d'un glossaire. Dans la mesure où les droits de propriété sur ces prestations sont cédés au client, celui-ci nous accorde un droit d'utilisation simple et transférable sur ces résultats de travail. Nous sommes en droit de reproduire, de traduire, de traiter les résultats de travail créés individuellement, et d'en faire état publiquement. Les droits d'utilisation sont accordés pour une période indéterminée et ne sont réversibles que pour juste motif. En cas de valorisation et de modification de nos prestations par des tiers, il faut d'abord obtenir notre consentement. Nous nous réservons en outre le droit d'auteur sur les traductions.

### 13. Droits de tiers

Le client garantit qu'aucun droit de tiers sur les informations, documents et autres objets qui nous sont transmis ne s'oppose à un traitement, une valorisation, une reproduction et/ou publication du traitement. Le client nous dégage et dégage nos sous-traitants de toute responsabilité quant aux prétentions de tiers qui reposent sur une utilisation, un traitement, une valorisation ou une reproduction de ces informations, documents et autres objets ou leur traitement.

### 14. Secret et protection des données

Nous nous engageons à garder le secret sur les informations communiquées par le client dans le cadre de la collaboration et marquées confidentielles, et à prendre des mesures appropriées pour empêcher que des tiers non autorisés prennent connaissance de ces informations ou documents et/ou puissent valoriser ces informations et documents. L'obligation de garder le secret prend fin dès que les informations confidentielles sont notoires et donc tombées dans le domaine public ou nous étaiement déjà connues. Nous ne transmettons en principe pas à des tiers non autorisés des informations confidentielles du client, mais pouvons engager des tiers pour la fourniture des prestations de service (voir sous chiffre 2), dans la mesure où ceux-ci sont tenus au secret. Pour la transmission électronique de textes et données entre le client et nous, nous ne garantissons pas une protection absolue des secrets en raison des possibilités d'accès externes. Dans la mesure où il faut tenir compte d'obligations de secret particulières lors du traitement de certains documents, le client est tenu de nous communiquer par écrit avec la plus grande précision ces directives lors de la passation de la commande et si nécessaire, de mettre à disposition les programmes, codes et mots de passe à utiliser.

## Multilingua International GbR

Berliner Freiheit 26  
D-53111 Bonn

représentée par :  
Tanja Fischer  
Maria João Vargas-Schlüter



Tél. : +49-(0)228-92 89 318  
Fax : +49-(0)228-92 89 322  
E-mail : [info@multilingua-international.com](mailto:info@multilingua-international.com)

Le traitement des données a lieu à votre demande et est nécessaire selon l'art. 6 al. 1 p. 1 let. b RGPD aux fins de l'exécution réciproque des obligations découlant du rapport contractuel. Vous trouverez de plus amples informations dans notre déclaration de confidentialité, que vous pouvez consulter sous <http://www.multilingua-international.com/Datenschutz>.

### 15. Remarque sur la résolution des litiges en ligne

La Commission européenne met à disposition une plate-forme pour la résolution extrajudiciaire des litiges (plate-forme OS), consultable sous [www.ec.europa.eu/consumers/odr](http://www.ec.europa.eu/consumers/odr). Nous participons à la procédure de règlement de litiges. Vous trouverez une liste des données de contact des instances reconnues de règlement des litiges sous <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.adr.show>.

### 16. Droits d'utilisation de la marque

Le client nous accorde un droit d'utilisation simple, non exclusif, pour utiliser la marque verbale, la marque figurative et le logo du client (ci-après la « marque ») dans le monde entier et la reproduire dans le cadre de la publicité sur notre collaboration. Nous nous engageons à utiliser et reproduire la marque exclusivement comme partie de l'indication de référence de notre base de clientèle. Nous reconnaissons les droits du client sur la marque et nous engageons à ne les enfreindre en aucune manière. Nous pouvons demander la marque à tout moment sous forme électronique (c.-à-d. dans la version compatible pour l'impression et l'écran). La marque ne peut être utilisée par nous que sous les formes et couleurs déterminées par le donneur d'ordre.

### 17. Interdiction de débaucher/faire concurrence

Nos collaborateurs/-trices employés et indépendants ne peuvent être employés, occupés ou mandatés sans notre approbation, ni directement ni indirectement, jusqu'à vingt-quatre mois après la conclusion du dernier mandat du client. Il ne doit leur être soumis d'offre ni oralement ni par écrit, ni de toute autre manière, pour une telle action.

### 18. Droit applicable

Pour toutes les relations juridiques entre le client et nous, seul s'applique le droit de la République fédérale d'Allemagne, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente (CISG).

### 19. Lieu d'exécution et for

Le lieu d'exécution et for est Bonn.

### 20. Validité

Du fait d'une nullité éventuelle initiale ou survenant ultérieurement d'une ou plusieurs dispositions de ces CG, la validité des autres n'en est pas affectée. La disposition valide dont le sens juridique et économique s'en rapproche le plus est considérée comme convenue. La version déterminante des présentes CG est la version disponible en allemand.